



# Mes choix de formation(s)

## CETTE FICHE ME PERMET DE...

- I Choisir la formation continue ou qualifiante qui me convient
- I Prendre connaissance des brochures, catalogues et ressources existants pouvant m'aider dans le choix de ma formation

Pour m'aider à compléter cette fiche, je peux notamment me tourner vers :

- > Mon tuteur
- > Un conseiller en accompagnement professionnel
- > Le responsable de la formation de mon institution
- > L'opérateur de formation
- > Mon responsable d'équipe / Mon employeur
- > La délégation syndicale
- > Mes collègues

G



Réalisé par l'APEF asbl - Editeur responsable: Benoît Parmentier - ONE - Chaussée de Charleroi, 95 à 1060 Bruxelles

mon carnet  
de bord .be

NOTRE  
PLAN DE  
FORMATION .be

apef  
Association  
Fédérale  
de  
Formation

MAE  
Maison  
d'Accueil  
d'Enfance

F3  
FÉDÉRATION  
WALLONNE-BRUXELLES

ONE  
OFFICE  
DE LA NAISSANCE  
ET DE L'ENFANCE

© Jehanne Woll

## Sur quoi baser mon choix de formation(s) ?

Différents éléments entrent en ligne de compte dans le choix d'une **formation qualifiante** ou d'une **formation continue**. Prêter attention à chacun d'eux vous aidera à y voir plus clair dans les choix de formation(s) à poser.

### Vos **besoins en compétences** :

- | C'est le point de départ nécessaire : se former, oui... Mais à quoi ? Aller en formation constitue une occasion de développer ou d'acquérir de nouvelles aptitudes, de nouvelles connaissances et d'évoluer.
- | La formation doit répondre à un besoin et pas seulement à une envie. Toutefois, un besoin peut découler d'un projet personnel.
- | Aidez-vous de la Fiche **F** afin d'identifier concrètement vos **besoins en compétences** et de la Fiche C pour définir vos projets professionnels, à court et plus long terme.

### L'**opérateur de formation** :

- | Chaque opérateur et chaque formateur possède une philosophie et une méthodologie de travail qui lui est propre. Prenez-en connaissance afin de vous assurer que celles-ci vous conviennent.

### Le **coût** de la formation :

- | Combien coûte la formation ? Qui en supporte le coût ? Vous, votre employeur, une tierce partie (ONE, Fonds social...)?

### Le **lieu** de formation

### Les éventuels **prérequis** pour suivre la formation :

- | Exemple : il s'agit d'une formation de niveau 2 et il est obligatoire d'avoir suivi le niveau 1 pour y participer.

### Les **méthodes pédagogiques** :

- | Formation collective au sein de l'institution
- | Formation en groupe inter-institution, intervision / échanges de pratiques
- | Accompagnement d'équipe
- | Conférence, journée d'étude, colloque
- | Formation en ligne, webinaire
- | Mises en situations, vidéos témoignages
- | Visites et rencontres d'autres institutions
- | ...

### La **reconnaissance** de la formation (titre ou diplôme obtenu)

### Les **obligations légales** spécifiques à votre secteur ou au secteur dans lequel vous souhaitez évoluer :

- | Les titres requis et les formations qualifiantes permettant d'accéder à un secteur, une fonction .
- | Les obligations en termes de **formation continue**, durant la carrière.

La fiche **D** « Mon secteur et moi » t'informe sur tes obligations en matière de formation dans ton secteur !



La **politique de formation** de votre institution :

- | Qu'il résulte d'un besoin institutionnel, collectif ou individuel, le choix de la formation doit se discuter avec le **responsable d'équipe** ou le **responsable de la formation**.
- | Le choix de formation doit être en lien avec le **plan de formation** ou la **politique de formation** de votre structure pour au moins 3 raisons :
  - Par principe d'équité entre travailleurs
  - Par souci de cohérence avec le projet d'accueil et les besoins de l'institution
  - Pour respecter des impératifs institutionnels: budget disponible, aspects logistique, temps...

Exemple: une formation en carrosserie pourra intéresser un animateur extrascolaire et être en lien avec ses projets personnels, mais ne sera a priori d'aucune utilité pour l'accueil extrascolaire de son institution.

G

Cette fiche vous aide à orienter vos choix dans une large offre de formations émanant de catalogues.

Toutefois, la formation via inscription individuelle avec un formateur n'est pas l'unique réponse à un **besoin en compétences**. D'autres modalités existent: le tutorat, le parrainage, les journées pédagogiques, des accompagnements individuels, des journées d'études, des observations par vidéoscopie, des lectures diverses sur le sujet... Celles-ci sont autant de possibilités qui peuvent vous amener à développer vos connaissances et pratiques.

N'hésitez pas à envisager différents types d'actions formatives et à en parler avec votre responsable et/ou le **responsable de la formation** de votre institution.

## Quelles ressources peuvent m'aider ?

- | L'ONE publie chaque année **deux brochures** reprenant le programme de **formations continues** destinées aux professionnels de la petite enfance (0-3 ans) et de l'accueil temps libre (3-12 ans). Celles-ci sont publiées entre juin et septembre.<sup>1</sup>
- | Ces brochures reprennent les formations subventionnées par l'ONE et organisées par des opérateurs de formations agréés<sup>2</sup>. Vous retrouverez chaque année au sein de ces brochures la liste de tous les opérateurs agréés.

1 Les deux brochures sont disponibles à tout moment sur [www.one.be/professionnel/qualite-et-formations/formations-continues/catalogue-de-formations/](http://www.one.be/professionnel/qualite-et-formations/formations-continues/catalogue-de-formations/)

2 Les formations ne se trouvant pas dans l'une des brochures de l'ONE ne sont pas subventionnées par l'ONE. Si elles sont organisées par un **opérateur de formation** agréé, elles entrent néanmoins en ligne de compte dans l'octroi de l'agrément de votre institution.

I Le **catalogue Formaction** regroupe plus de 300 formations accessibles aux travailleurs de certains secteurs non marchands privés<sup>3</sup>. Le catalogue est disponible en ligne : [www.catalogueformaction.be](http://www.catalogueformaction.be)

I Différentes personnes vous entourant pourront également vous conseiller par rapport au choix d'une formation: le **responsable de la formation** dans votre structure, votre **tuteur**, responsable de projet, employeur, **opérateur de formation**... N'hésitez pas à vous tourner vers l'une d'elle !

Vous retrouverez sur [www.moncarnetdebord.be](http://www.moncarnetdebord.be) une centralisation de l'offre de formation du secteur : Quels opérateurs ? Quels catalogues ? Quelles écoles ? Quels moteurs de recherche ? ...

### 3. Maintenant, je choisis !

Le formulaire **G** ci-après vous invite à établir la liste des formations que vous souhaiteriez suivre dans l'année à venir<sup>4</sup>. Vous aurez alors en main votre **plan d'évolution professionnelle**.

Nous conseillons d'utiliser ce document à deux reprises :

- Une première fois pour fixer les formations que vous souhaitez suivre durant l'année qui vient. Parlez-en au **responsable de la formation** de votre institution afin de voir s'il marque son accord.
- Une seconde fois 1 an plus tard, afin de vous assurer des formations réellement suivies.

Ce document vous sera utile pour ...

- Vous **assurer** de suivre la législation prévue dans votre secteur en particulier, en termes de nombre d'heures de formations et/ou de thématiques à aborder en formation.
- Présenter vos souhaits de formation au **responsable de la formation** de votre institution.
- Garder une trace de la réponse apportée par celui-ci.
- Servir de base à la préparation d'un **entretien de fonctionnement** programmé.

Vous êtes **responsable de la formation** au sein de votre institution ? Un nouveau support rempli d'outils et de ressources a été conçu pour vous aider à :

- I Récolter les besoins et envies de formation pour chaque membre de votre équipe.
- I Associer les besoins en formation individuels au **plan de formation** collectif de votre institution.
- I Récolter les informations liées à la formation du personnel utiles au renouvellement de l'agrément de la structure.

Rendez-vous à la page 144 pour en savoir plus !



La fiche **D**  
« Mon secteur et moi » t'informe sur les obligations en matière de formation dans ton secteur

3 Le catalogue Formaction est une initiative des Fonds sociaux du secteur non marchand privé regroupés au sein de l'APEF. Plus de 200 formations du catalogue sont par ailleurs reconnues dans le cadre du décret ATL.

4 Ce formulaire est téléchargeable à tout moment sur [www.moncarnetdebord.be](http://www.moncarnetdebord.be)

# J'établis la liste des formations que je souhaiterais suivre

Formulaire en lien avec la Fiche **G**<sup>1</sup>

J'ai ce tableau avec moi dans ma poche à tout moment grâce à: [moncarnetdebord.be](http://moncarnetdebord.be)!

Samuel, animateur en école de devoirs, 27 ans

AVANT LA FORMATION							APRES LA FORMATION	
Intitulé de la formation / Opérateur de formation	Thématique générale	Formation qualifiante / Formation continue	Date(s) / Nombre d'heures <sup>2</sup>	Coût de la formation	Accord de l'employeur ?		Qui se charge de l'inscription ?	La formation a-t-elle été suivie ?
					oui	non		
					oui	non		
					oui	non		
					oui	non		
					oui	non		

1 Téléchargez de nouveaux formulaires vierges sur [www.moncarnetdebord.be](http://www.moncarnetdebord.be)!

2 Certains secteurs prévoient des obligations en termes de formation, en termes de nombre d'heures et/ou de thématiques. Référez-vous à la Fiche D « Mon secteur et moi » pour prendre connaissance des particularités de votre secteur.



Tu peux te servir de ce document pour présenter tes souhaits de formation à ton responsable. Cela peut structurer votre échange.

